

PROFIL

L'IUFM de l'académie de Caen *

Carte d'identité

Composition

L'Institut universitaire de formation des maîtres de l'académie de Caen a son siège à Caen et comporte trois centres répartis sur les trois départements de l'académie : Caen (Calvados), Saint-Lô (Manche) et Alençon (Orne).

Tous les centres assurent la formation des professeurs des écoles. Le centre de Caen regroupe la quasi-totalité de la formation des enseignants du second degré, dont une petite partie a été décentralisée sur Saint-Lô.

L'IUFM est rattaché à l'unique université de l'académie, l'université de Caen - Basse Normandie.

L'IUFM en chiffres

En 1994-1995, année de référence pour les chiffres de l'évaluation, l'IUFM de l'académie de Caen accueille 1984 étudiants et professeurs stagiaires, dont :

- 1339 en première année et 645 en seconde année,
- 579 pour le premier degré et 1405 pour le second degré.

L'établissement comporte 22 filières correspondant à chacun des concours préparés pour

les premier et second degrés :

- CAPE (certificat d'aptitude au professorat des écoles) ;
- 11 CAPES (certificat d'aptitude au professorat de l'enseignement secondaire) ;
- 2 CAPET (certificat d'aptitude au professorat de l'enseignement technique) ;
- 6 CAPLP2 (certificat d'aptitude au professorat de lycée professionnel 2ème grade) ;
- CAPEPS (certificat d'aptitude professionnelle à l'enseignement de l'éducation physique et sportive) ;
- CPE (conseillers principaux d'éducation).

Les choix initiaux

Il a été décidé, à la création de l'IUFM, de fédérer les institutions existantes :

- les trois écoles normales du Calvados, de la Manche et de l'Orne,
- le Centre pédagogique régional situé au rectorat de l'académie de Caen,
- les préparations aux concours de recrutement assurées par l'université de Caen.

L'IUFM se définit lui-même comme «un réseau dont le siège est à Caen, mais dont les implantations sont départementales.»

L'IUFM de Caen a donc choisi de ne pas bousculer les structures antérieures mais de les ras-

sembler pour les faire progressivement évoluer. Ce choix explique le poids des centres locaux, la décentralisation d'un certain nombre de responsabilités et l'empreinte encore très vivace des diverses cultures.

La volonté de départ a également été d'élargir la carte des formations, notamment aux enseignements techniques et professionnels, en accord avec l'université. Cette politique, réexaminée et poursuivie chaque année avec les différents partenaires, a abouti à une carte pratiquement stabilisée des préparations aux concours du second degré. Elles sont, pour la plupart, assurées au centre de Caen.

La direction souhaite décentraliser les formations, en implantant des formations du second degré dans les autres centres. Elle envisage la création de filières techniques à Alençon.

L'évaluation par le CNE a montré que le «réseau» fonctionne difficilement et que l'établissement n'a pas encore réussi à jeter les bases d'une culture commune.

Un «réseau» problématique

Des liaisons difficiles

Loin de fonctionner véritablement en réseau, les centres semblent juxtaposés plutôt que liés par des relations fonctionnelles.

La communication entre le siège et les centres ainsi qu'entre les centres eux-mêmes gagnerait à être améliorée.

La gestion de la scolarité est assurée dans les centres, mais il manque un service académique qui permettrait une répartition des moyens à partir d'une vision d'ensemble des besoins.

Une formation morcelée

En l'absence de structure transversale, la vie pédagogique s'organise dans les centres où les «coordonnateurs pédagogiques» assurent la

mise en œuvre du plan de formation et la concertation entre les enseignants.

La création de filières de formation et d'unités disciplinaires, inscrite dans le projet d'établissement, devrait permettre une vue transversale des formations. Elle favoriserait, en outre, les échanges entre formateurs de statuts et de cultures différents. Dans les faits, l'exercice se révèle difficile - la création d'unités disciplinaires a été temporairement suspendue - et les échanges entre enseignants restent insuffisants.

Vers une culture commune

L'établissement prend en compte ces différences et son évolution montre une volonté de renforcer les fonctionnements communs, au sein de l'IUFM comme avec les partenaires de la formation.

Des relations renforcées

Le souci d'une bonne communication interne est manifeste. En effet, on observe de vrais efforts afin d'assurer une meilleure diffusion de l'information dans l'ensemble des centres et de favoriser les échanges.

La collaboration se renforce avec l'université de Caen (création d'un pôle Langues) mais aussi avec l'université de Rouen en vue de développer une complémentarité d'enseignements.

Vers une gestion académique

Un service académique de scolarité vient d'être créé, qui permettra d'avoir désormais une vue d'ensemble des priorités et des moyens à mettre en œuvre. Suite à l'évaluation, l'IUFM a mis en place une Commission du budget en vue d'établir une procédure budgétaire, ce qui rendra possible une véritable gestion prévisionnelle.

Un décloisonnement des formations

Les efforts se poursuivent concernant la création de structures de concertation par filière et par discipline. La formation générale a été remaniée pour le premier comme pour le second degré.

Conçus comme un élément important de la formation des maîtres, les échanges internationaux se développent.

Le développement de la recherche

Le dossier de la recherche à l'IUFM de Caen s'est précisé et s'inscrit désormais dans le cadre d'une collaboration formalisée avec l'université de Caen et les IUFM du Grand Ouest.

Recommandations

Les recommandations du Comité répondent à cette nécessité de développer à l'IUFM de Caen, dans cette deuxième étape de développement, une culture commune autour d'un projet pédagogique fédérateur - ce que doit être le plan de formation - qui préciserait les enjeux de la formation professionnelle dans sa dimension universitaire.

Le gouvernement

L'organisation de l'équipe de direction : l'Institut gagnerait à redéfinir le contenu des missions de chaque responsable, en particulier pour les premier et second degrés, et pour l'animation de l'ensemble des centres.

Il manque **une instance de rencontre** (département, unité disciplinaire ou interdisciplinaire, etc.) pour permettre des échanges et des discussions entre les différents formateurs permanents et associés de l'IUFM.

La convention avec l'université de Caen doit mieux définir les objectifs à atteindre, leur développement dans le temps en application du

plan de formation et les dispositions prévues pour y parvenir. La collaboration envisagée avec l'IUFM et l'université de Rouen pour créer une complémentarité d'enseignements est une initiative très positive, de même que la mise en place à Caen d'un conseil scientifique regroupant les IUFM de Caen, Nantes, Orléans-Tours.

La gestion

Il faut impérativement **recentrer les moyens sur les missions premières de l'IUFM** et abandonner ou réduire les moyens attribués aux fonctions annexes, pour récupérer des emplois.

Dans cette perspective, il serait essentiel que **l'administration centrale** accompagne la mise en place de cette phase de consolidation de l'IUFM.

Le travail d'organisation et de clarification des missions de chacun doit être poursuivi au sein des services administratifs.

Une personne devrait avoir en charge la responsabilité transversale de la gestion de l'ensemble des moyens de formation de l'IUFM.

La mise en place d'une procédure budgétaire est primordiale pour déterminer a priori des enveloppes limitatives d'heures et de crédits à répartir, ce qui suppose une vision transversale et non sectorielle des besoins.

La formation

La politique de formation de l'IUFM, doit présenter **des objectifs clairs**. Pour être atteints, ces objectifs devraient être suffisamment limités et connus de toutes les personnes concernées (formateurs permanents et associés, intervenants extérieurs, personnel administratif, étudiants et stagiaires).

La collaboration entre l'IUFM et l'université de Caen - Basse-Normandie s'est développée et approfondie. Ce cap doit être maintenu afin que peu à peu l'ensemble des universi-

taires qui participent à la préparation aux concours se sentent impliqués dans la politique de formation de l'IUFM et concernés par l'application de la convention qui lie les deux établissements.

Le remaniement de **la formation générale** permettra sans doute de mieux articuler celle-ci avec la formation disciplinaire et le «terrain», et d'apporter davantage de cohérence et de continuité à l'ensemble de la formation des professeurs stagiaires des lycées et collèges.

Il faudrait déterminer avec plus de précision le rôle de chacun dans la formation et la validation, et associer les formateurs de terrain à la politique de l'institut.

La procédure de **validation de la seconde année** devrait être clarifiée et les critères précisés afin d'arriver à une complète harmonisation.

Le dossier de **la recherche** de l'IUFM de Caen a évolué depuis le début de l'évaluation : il s'est formalisé, explicité et institutionnalisé.

Cependant, la nature, la place et le suivi de la recherche restent à définir. Dans l'attente de cette clarification, tout programme doit pouvoir s'articuler sur une équipe de chercheurs ou un laboratoire pour offrir des garanties de reconnaissance scientifique.

La réponse du Directeur figure dans le rapport d'évaluation du CNE en page 75.

Ce rapport d'évaluation est consultable
sur le site Internet du CNE
<http://www-cne.mesr.fr>

Directeur de la publication : André Staropoli / Conception-rédaction : Carole Granié
Edition-diffusion : Francine Sarrazin

43 rue de la Procession 75015 Paris
Service de Documentation : (33) 01-40-65-62-49
Télécopie : (33) 01-40-65-63-94